



Distr. limitée
28 juin 2022
Français
Original : anglais



**Conférence des Nations Unies de 2022
visant à appuyer la réalisation de l'objectif
de développement durable n° 14 : conserver
et exploiter de manière durable les océans,
les mers et les ressources marines aux fins
du développement durable**

Lisbonne, 27 juin-1^{er} juillet 2022

Point 10 de l'ordre du jour

Document final de la Conférence

**Projet de résolution déposé par les Présidents de la Conférence
(Kenya et Portugal)**

Notre océan, notre avenir, notre responsabilité

La Conférence des Nations Unies visant à appuyer la réalisation de l'objectif de développement durable n° 14 : conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable,

S'étant réunie à Lisbonne du 27 juin au 1^{er} juillet 2022,

Rappelant la résolution 73/292 de l'Assemblée générale en date du 9 mai 2019, dans laquelle celle-ci a décidé que la Conférence adopterait par consensus, au niveau intergouvernemental, une déclaration brève et concise orientée vers l'action en vue d'appuyer la réalisation de l'objectif 14,

1. *Adopte*, comme document final, la déclaration intitulée « Notre océan, notre avenir, notre responsabilité »¹ ;
2. *Recommande* que l'Assemblée générale fasse sienne, à sa soixante-seizième session, ladite déclaration.

¹ A/CONF.230/2022/12, annexe.

